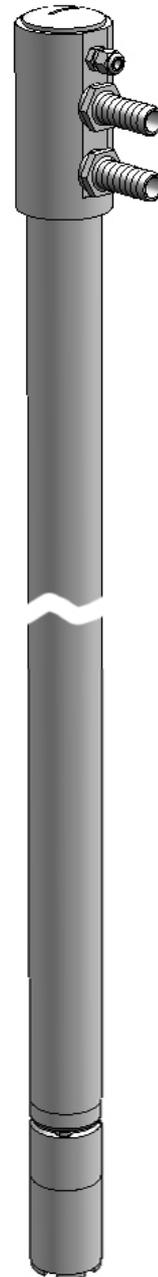


Mode d'emploi

Types: **SLP-151.1**
 SLP-152.1



Fabricant:

sera GmbH
sera-Straße 1
34376 Immenhausen
Allemagne
Tel.: +49 5673 999-00
Fax: +49 5673 999-01

info@sera-web.com
www.sera-web.com

Veillez conserver le présent mode d'emploi pour toute utilisation ultérieure !

Veillez noter ici le modèle précis de votre lance d'aspiration.
(figure sur la description produit de la lance d'aspiration)

Modèle :

Ces indications sont importantes et doivent être fournies en cas de question ou de commande de pièces de rechange.

Traduction de la notice d'origine de fonctionnement!

Mode d'emploi

Table des matières

1. Généralités	4
1.1 Consignes d'utilisation générales	4
1.2 Mise en évidence des consignes (dans le présent mode d'emploi)	4
1.3 Indications de qualité	5
2. Consignes de sécurité	5
2.1 Qualification du personnel et formation	5
2.2 Risques encourus en cas de non-respect des consignes de sécurité	5
2.3 Travailler dans le respect des règles de sécurité	5
2.4 Consignes de sécurité à l'attention de l'exploitant/l'opérateur	5
2.5 Consignes de sécurité relatives aux travaux de maintenance, d'inspection et de montage	6
2.6 Transformation arbitraire et fabrication de pièces de rechange	6
2.7 Modes de fonctionnement non autorisés	6
2.8 Utilisation conforme	6
2.9 Dispositifs de protection personnelle pour la maintenance et l'entretien	6
3. Transport et stockage	7
3.1 Généralités	7
3.2 Stockage	7
4. Description du produit	8
4.1 Description fonctionnelle	8
4.2 Plage de température	8
4.3 Matériaux	8
5. Caractéristiques techniques	8
6. Raccordements électriques	9
7. Accessoires	11
8. Installation	12
9. Fonction inversée du flotteur	12
10. Mise hors service	13
11. Mise au rebut	13
11.1 Démontage et transport	13
11.2 Mise au rebut définitive	13
12. Certificat de non-opposition	14

Mode d'emploi

1. Généralités

1.1 Consignes d'utilisation générales

De manière générale, les prescriptions en vigueur sur le lieu d'installation doivent être appliquées aux produits **sera** avant leur mise en marche et durant leur fonctionnement.

Avant de procéder au montage et à la mise en marche, respecter impérativement les instructions indiquées ici, en particulier les consignes de sécurité.

 ATTENTION !	<p>Toujours veiller à ce que la cuve soit suffisamment aérée et ventilée !</p> <p>Vérifier et s'assurer de la résistance chimique des composants en contact avec les fluides !</p>
---	--

1.2 Mise en évidence des consignes (dans le présent mode d'emploi)

Les mentions spécifiques dans cette notice d'utilisation sont marquées par des mots et des signes de danger.

Désignation de la mention (Text und Symbol)	Type de danger			Définition de la mention (dans la notice d'utilisation)
	Danger de mort	Risque de blessure	Dégât matériel	
DANGER! 	X	X	X	Indique un danger imminent . Si ce danger n'est pas évité, il y a danger de mort ou de blessures graves.
AVERTISSEMENT! 	X	X	X	Indique une situation potentiellement dangereuse. Si cette situation n'est pas évitée, elle peut mettre en danger la vie ou causer des blessures graves et des dégâts matériels.
PRUDENCE! 		X	X	Indique une situation potentiellement dangereuse. Si cette situation n'est pas évitée, elle peut causer des blessures légères ou modérées ou des dégâts matériels.
ATTENTION! 			X	Indique une situation potentiellement dangereuse. Si cette situation n'est pas évitée, elle peut causer des dégâts matériels.
NOTE! 				Indique des informations qui contribuent à l'amélioration des conditions de travail et sont utiles pour un fonctionnement sans incident.

Mode d'emploi

1.3 Indications de qualité

Le respect de la présente notice d'utilisation et en particulier des consignes de sécurité permet

- d'écartier tout danger pour le personnel, les machines et l'environnement,
- d'augmenter la fiabilité et la durée de vie du produit et de toute l'installation,
- de réduire les coûts de réparation et les périodes d'interruption.

Le système de gestion et d'assurance qualité sera est certifié ISO 9001:2008.

Les produits sera répondent aux consignes de sécurité et prescriptions de prévention des accidents en vigueur.



ATTENTION!

Cette notice d'utilisation doit toujours être accessible sur le lieu d'utilisation de l'installation !



**AVERTISSE-
MENT!**

Respecter la fiche de données de sécurité du fluide pompé ! L'exploitant doit exclure toute mise en danger du personnel de commande par les fluides pompés en prenant les mesures de protection contre les accidents applicables.

2. Consignes de sécurité

2.1 Qualification du personnel et formation

Le personnel de commande, de maintenance, d'inspection et de montage doit posséder les qualifications requises pour de telles activités. Les domaines de responsabilité et de compétence ainsi que la surveillance du personnel doivent être clairement définis par l'exploitant. Si le personnel ne possède pas les connaissances requises, l'exploitant doit alors prévoir les formations et instructions appropriées. Celles-ci peuvent, si nécessaire et à la demande de l'exploitant de la pompe, être dispensées par le fabricant / fournisseur. De plus, l'exploitant est tenu de s'assurer que le personnel ait compris le contenu du mode d'emploi dans son intégralité.

2.2 Risques encourus en cas de non-respect des consignes de sécurité

Un non-respect des consignes de sécurité peut porter atteinte aussi bien aux personnes qu'à l'environnement ou au produit.

Voici une liste des risques encourus en cas de non-respect des consignes de sécurité :

- Altération de fonctions importantes du produit / de l'installation.
- Échec des méthodes de maintenance et d'entretien prescrites.
- Mise en danger de personnes par l'action de produits chimiques.
- Menace pour l'environnement via fuite de substances dangereuses.

2.3 Travailler dans le respect des règles de sécurité

Sont à respecter les consignes de sécurité ici mentionnées, la réglementation nationale en vigueur en matière de prévention des accidents, les règles de sécurité nationales applicables au fluide véhiculé ainsi que les éventuelles directives internes de l'exploitant relatives au travail, à l'exploitation et à la sécurité.

2.4 Consignes de sécurité à l'attention de l'exploitant/l'opérateur

En cas de dysfonctionnement occasionnant des fuites de fluides véhiculés dangereux, évacuer immédiatement ces derniers de manière à n'exposer ni l'être humain ni l'environnement à des risques. Les dispositions légales doivent être respectées.

Mode d'emploi

2.5 Consignes de sécurité relatives aux travaux de maintenance, d'inspection et de montage

L'exploitant doit s'assurer que tous les travaux de maintenance, d'inspection et de montage sont réalisés par un personnel technique qualifié et autorisé, suffisamment informé par une lecture approfondie du mode d'emploi.

Utiliser uniquement des pièces de rechange répondant aux exigences posées par les conditions de service indiquées.

Ne démonter les connexions et raccords vissés que lorsque le système est dépressurisé.

2.6 Transformation arbitraire et fabrication de pièces de rechange

Toute transformation ou modification du produit doit faire l'objet d'un accord préalable avec le fabricant afin d'être autorisée.

L'utilisation de pièces de rechange d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant est un gage de sécurité.



Toute utilisation de pièces non autorisées ou transformation arbitraire du produit décharge le fabricant de toute responsabilité.

PRUDENCE !

2.7 Modes de fonctionnement non autorisés

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie qu'en cas d'utilisation conforme telle que décrite au chapitre « Utilisation conforme ».

2.8 Utilisation conforme

Ce produit **sera** est exclusivement destiné à l'usage indiqué dans la description du produit.

En cas de changement de l'utilisation prévue, **sera** doit obligatoirement valider l'adéquation du produit aux nouvelles conditions d'utilisation.

Voici les critères régissant une utilisation conforme du produit :

- Respect des propriétés du fluide véhiculé (voir la fiche technique de sécurité et la fiche technique du fluide véhiculé, la fiche technique de sécurité doit être est fournie par le fournisseur / l'exploitant du fluide pompé).
- Résistance des matériaux en contact avec le liquide véhiculé.
- Conditions de service sur le lieu d'installation.
- Température du fluide véhiculé.
- Pression maximale autorisée pour le produit.

2.9 Dispositifs de protection personnelle pour la maintenance et l'entretien

Les conseils de sécurité figurant dans le règlement allemand relatif aux substances dangereuses (GefStoffV) (au § 14 de la fiche technique de sécurité) et les règles de sécurité en vigueur dans le pays d'utilisation applicables au fluide véhiculé doivent être respectés.

En cas de dysfonctionnement, surveiller les possibles émissions suivantes :

- écoulements de liquides
- formation de vapeurs

Il convient de surveiller ces émissions à l'aide de systèmes de contrôle englobant l'installation entière.



Porter des vêtements et gants de protection, ainsi que des protections faciales et respiratoires adaptées !

ATTENTION !



L'exploitant de l'installation est tenu de mettre l'équipement de protection personnelle à la disposition du personnel !

NOTE !



NOTE !



3. Transport et stockage

3.1 Généralités

La qualité et le bon fonctionnement des produits **sera** sont contrôlés avant la livraison.

Il est impératif de contrôler, dès la réception, que le produit n'a pas été endommagé durant le transport. Si des dommages devaient être constatés, ils doivent immédiatement être signalés au transporteur responsable ainsi qu'au fournisseur.



Éliminer les emballages de manière appropriée !

NOTE !

3.2 Stockage

Un emballage intact doit protéger la marchandise durant la période de stockage intérimaire et ne doit être ôté qu'à l'installation du produit.

Un stockage conforme augmente la durée de vie du produit. Par stockage conforme, il est fait référence à une mise à l'abri des conditions susceptibles d'avoir une influence négative telles que la chaleur, l'humidité, les poussières, les produits chimiques etc.

Les exigences en matière de stockage suivantes sont à respecter :

- Lieu de stockage : frais, sec, exempt de poussière et relativement bien aéré.
- Températures de stockage comprises entre +6 2°C et + 40°C.
- Humidité relative de l'air ne dépassant pas 50%.
- La durée de stockage maximale est de 12 mois.

Ne pas conserver de solvants, carburants, lubrifiants, produits chimiques, acides, produits désinfectants et assimilés sur le lieu de stockage.

Mode d'emploi

4. Description du produit

4.1 Description fonctionnelle

Les lances d'aspiration **sera** sont utilisées pour le prélèvement de substances chimiques hors de cuves et autres fûts de distribution.

Le clapet intégré empêche tout reflux du fluide aspiré.

Les modèles SLP-15x.1 sont également équipés d'un commutateur de niveau (pour la signalisation du vide).

4.2 Plage de température

La plage de température des lances d'aspiration est comprise entre +10°C et 40°C (par rapport à l'eau).

La plage de température varie en fonction du fluide ► doit être contrôlé par l'exploitant !

4.3 Matériaux

Lance d'aspiration	PVC-U
Joint	FPM ou EPDM
Commutateur de niveau	PP
Bille de soupape	PTFE
Crible	ETFE
Bouchon fileté (SLP-151.1 uniquement)	PP

5. Caractéristiques techniques

Débit max.	700 l/h
Viscosité max. du fluide véhiculé	100 mPas
Consistance min. du fluide véhiculé	1 kg/dm ³
Tension de commutation max.	48 V / CA/CC
Courant de commutation max.	0,5 A
Puissance de commutation max.	10 W / 12 VA
Type de protection	IP 65 (CEI 529)
Ouverture d'introduction	52 mm min.
Cylindrée max. de la pompe	100 cm ³
Diamètre nominal DN	15

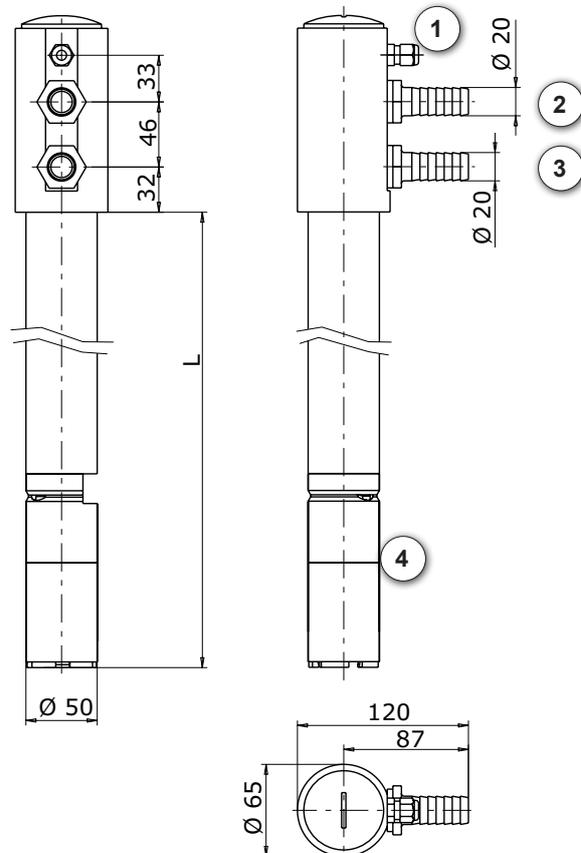
Mode d'emploi

Dimensions

Longueurs (L) de lances d'aspiration disponibles

750 mm	1000 mm	1250 mm
--------	---------	---------

1	Presse-étoupe
2	Raccord conduite d'aspiration de la pompe
3	Raccord conduite retour soupape de décharge hydraulique
4	Tube de protection



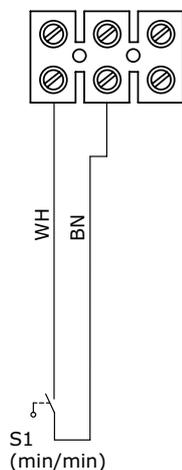
6. Raccordements électriques

Fonction de commutation ► à ouverture flottante

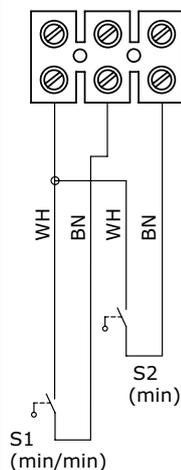
Généralités

Schéma de câblage

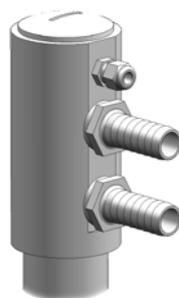
SLP-151.1



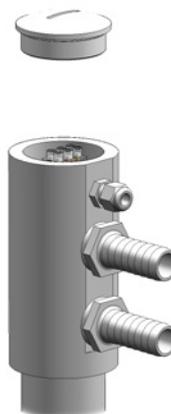
SLP-152.1



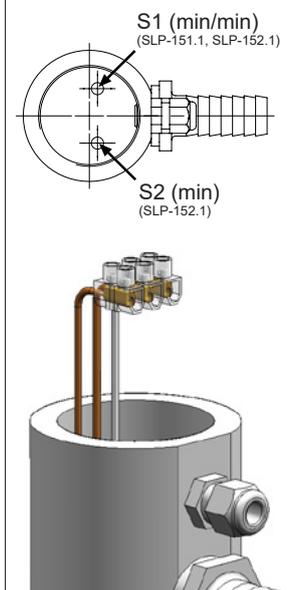
Le raccord électrique se trouve dans la tête de la lance d'aspiration



Dévisser le capuchon (joint inclus) recouvrant la tête de la lance d'aspiration.



Extraire avec précaution le serre-fils et procéder au raccordement, comme indiqué sur le schéma de câblage.



Pour le raccordement aux pompes de dosage à commande des séries C sera (C409.2 + C410.2)

Schéma de câblage

SLP-151.1

SLP-152.1

Affectation des broches
Boîte de jonction de câbles M12x1

S1 (min/min)
(SLP-151.1, SLP-152.1)

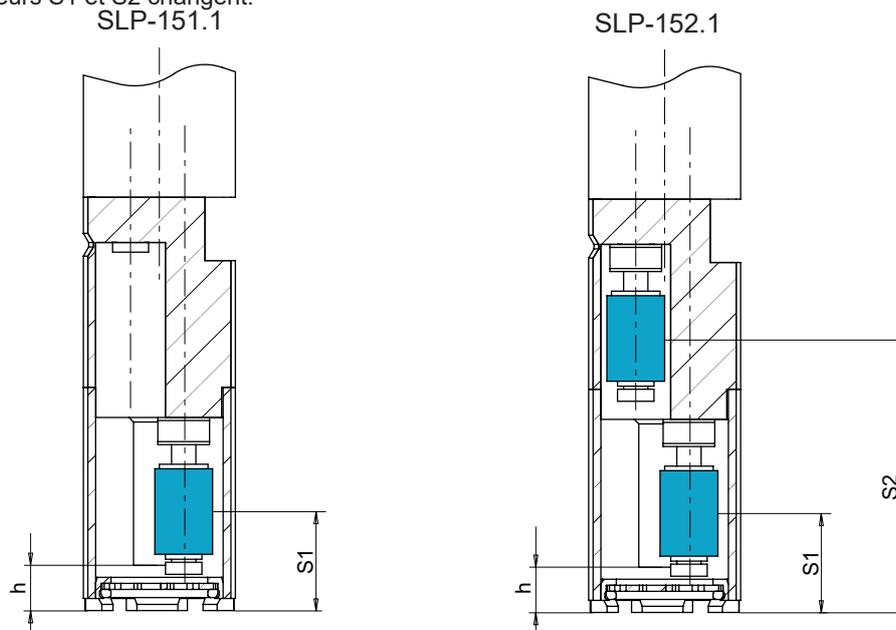
S2 (min)
(SLP-152.1)

(Boîte de jonction / connecteur de câbles)	Fonction	Brin (lance d'aspiration)	Brin (boîte de jonction de câbles)
1	Pré-alarme (min/min)	marron (BN)	marron
2	---	(pas occupé)	(pas occupé)
3	+	blanc (WH)	bleu
4	Marche à sec (min)	marron (BN)	noir

L = env. 5m

Niveaux de remplissage en cas de messages de niveau (points de commutation)

La hauteur indiquée des points de commutation se réfère à une consistance de 1 kg/dm³. En cas de fluides à consistance supérieure, les valeurs S1 et S2 changent.



Points de commutation	
Point de commutation S1 (min/min)	55 mm
Point de commutation S2 (min)	113 mm
Quantité résiduelle h	env. 15 mm (en cas de contact entre le sol et la lance d'aspiration)

7. Accessoires

SLP151.1 / SLP152.1				
Figure	Désignation	Description	Matière	Référence
	Câble avec boîte de jonction de câbles, 3 pôles	5 m câble avec boîte de jonction de câble M12 pour le raccordement aux pompes C204.1, C410.2		90031245
	Kabel mit Kabelstecker, 8-pôles	5 m Kabel mit Kabelstecker M12 pour le raccordement aux pompes avec contrôle Pro+/iSTEP		90042494
	Raccord vissé de la cuve BCS 70x6 Di=50	Raccord vissé du fût/de la cuve avec filet femelle Aération uniquement via la tolérance des diamètres intérieurs de l'adaptateur, ou via une aération distincte du fût.	PVC-U	90028923
	Raccord vissé de la cuve G2, IBC	Raccord vissé de cuve pour couvercle IBC avec filet femelle G2 La ventilation et l'aération s'effectuent via l'adaptateur.	PVC-U	90044282
	Raccord vissé de la cuve G2 universel	Raccord vissé de cuve (raccord passe-cloison) avec joint plat et écrou octogonal (PVC-U). La ventilation et l'aération s'effectuent via l'adaptateur. (Version étanche au gaz avec option « Kit de flexibles » (9002891) possible !)	PVC-U	90044277
	Kit de flexibles 3/4, d12, L3000	Kit de flexibles à raccorder au raccord vissé de la cuve étanche au gaz. L'extrémité du flexible doit être raccordée au système d'évacuation d'air présent sur le site..	PVC-U	90044369
	Carquois	Carquois destiné à maintenir la lance d'aspiration lors du changement de fût	PVC-U	90028919

8. Installation



Seul un personnel agréé est autorisé à procéder à l'installation !

ATTENTION !

La lance d'aspiration s'insère par le haut dans l'ouverture/le trou de la cuve/du couvercle de la cuve.

Les lances d'aspiration peuvent être reliées via une douille à l'entrée de niveau des pompes de dosage **sera** de la série C (C 409.2 et C 410.2).

Un raccord pour la conduite retour d'une soupape de décharge hydraulique est intégré.



AVERTISSEMENT !

Les lances d'aspiration sont uniquement utilisables en liaison avec un raccord vissé pour cuve approprié pour un fonctionnement étanche au gaz ! (voir chapitre « Accessoires »).

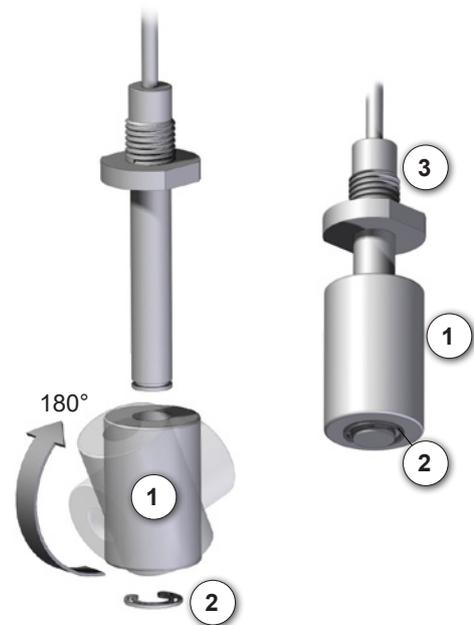


ATTENTION !

Tenir la lance d'aspiration à la verticale lors du changement de fût. Veiller à ce que les résidus de substances chimiques puissent s'écouler.

9. Fonction inversée du flotteur

- Retirer le circlip (2).
- Retirer le flotteur (1) et le retourner de 180° puis le pousser sur le limiteur de niveau (3).
- Le fixer à l'aide du circlip.



Mode d'emploi

10. Mise hors service

Lors de la mise hors service, respecter les points suivants :

- Mettre l'unité hors tension.
- Débrancher l'installation de l'alimentation électrique.
- Vidanger le produit.



DANGER !

Après vidange des solutions chimiques, rincer l'installation / le produit à l'eau claire ou avec un liquide approprié jusqu'à faire disparaître tout résidu de solution chimique du système !

Lors de cette procédure, respecter la compatibilité entre le liquide de rinçage et la solution chimique véhiculée conformément à la fiche technique de sécurité.

Éviter systématiquement toute réaction exothermique !

11. Mise au rebut

- Mettre l'unité hors service. Voir " Mise hors service ".

11.1 Démontage et transport

- Emballer et expédier l'appareil de manière adéquate.



NOTE !

Pour les envois au fabricant, il faut remplir un certificat de non-opposition (voir chapitre „Certificat de non-opposition“).

Sans certificat de non-opposition dûment rempli, la réception sera refusée.



**AVERTISSE-
MENT !**

L'expéditeur est tenu responsable des dommages causés par des résidus de fluides !

11.2 Mise au rebut définitive

- Retirer tous les résidus de fluides.
- Démontez et triez tout le matériel et le déposer dans un centre de recyclage agréé.



**AVERTISSE-
MENT !**

L'expéditeur est tenu responsable des dommages causés par des résidus de fluides !

Mode d'emploi

12. Certificat de non-opposition



NOTE!

L'inspection/ la réparation de machines et de leurs pièces ont lieu uniquement si le certificat de non-opposition ci-contre est correctement et complètement rempli par du personnel technique qualifié et autorisé.



NOTE!

L'expédition au fabricant avec un manque de certificat de non-opposition conduit à refuser d'accepter.

Les dispositions légales relatives à la protection du travail, telles que le règlement relatif aux lieux de travail (*Arbeitsstättenverordnung – ArbStättV*), le règlement relatif aux substances dangereuses (*Gefahrenstoffverordnung – GefStoffV*), les prescriptions de prévention des accidents, ainsi que la réglementation en matière de protection de l'environnement, telle que la loi sur les déchets (*Abfallgesetz – AbfG*) et la loi fédérale sur le régime des eaux engagent toutes les entreprises industrielles et leurs salariés à protéger l'individu et l'environnement contre les effets nocifs liés à l'utilisation de substances dangereuses.

Si malgré la vidange et le nettoyage soignés du produit des dispositions de sécurité spéciales s'avèrent indispensables, les informations nécessaires devront être communiquées.

Les machines ayant été utilisées avec des fluides contaminés par la radioactivité sont en principe inspectées/réparées uniquement dans la zone de sécurité de l'exploitant exclusivement par des monteurs spécialistes de **sera**.

Le certificat de non-opposition fait partie du dossier d'inspection et de réparation.

Sans préjudice de ces dispositions, **sera** se réserve le droit de refuser la réception de ce dossier pour d'autres raisons.



NOTE!

Merci d'utiliser une copie et de laisser l'original avec la notice d'utilisation!
(Également disponible pour téléchargement sur www.sera-web.com)

Certificat de non-opposition



Produit

Type

Numéro de série

Le produit a été soigneusement vidangé avant expédition / fourniture et nettoyé à l'extérieur et à l'intérieur. OUI

Fluide

Désignation

Concentration

 %

Propriétés

Cochez comme il convient!



inoffensif

Si l'une des propriétés énumérées s'applique, la fiche de données de sécurité ou les instructions de manipulation appropriées doivent être jointes.



toxique



corrosif



extrêmement inflammable



comburant



nocif



explosif



dangereux pour l'environnement



irritant



danger biologique



radioactif

Le produit a été utilisé pour le transport de substances dangereuses pour la santé ou l'eau et est entré en contact avec des substances soumis à étiquetage ou nocives. OUI

NON

Des précautions de sécurité particulières concernant la santé ou des polluants de l'eau sont à prendre pour une manipulation ultérieure. pas nécessaire

nécessaire

Les précautions de sécurité suivantes concernant les fluides de rinçage, les liquides résiduels et l'élimination sont requises:

Données de processus

Le produit a été utilisé avec le fluide décrit dans les conditions opératoires suivantes:

Température

 °C

Pression

 bar

Expéditeur

Société: _____

Téléphone: _____

Interlocuteur: _____

FAX: _____

Rue: _____

E-Mail: _____

Code postal, lieu: _____

Numéro de commande: _____

Nous confirmons que nous avons correctement et complètement rempli les informations requises dans ce certificat de décontamination et que les pièces retournées ont été soigneusement nettoyées.

Les pièces envoyées sont ainsi exemptes de résidus en quantité dangereuse.

Lieu, date

Département

Signature
(et cachet commercial)

